

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LABLACHERE

du 16 janvier 2024 à 19 heures

Présents : Jean-Pierre LAPORTE – Martine CARRIER – Roger HALEGOUET – Dominique POUGET-TIRION – Lysiane FREMON – Thierry BERRES – Brigitte QUERE – Jean-Luc SAUTEL – Régine MARCY – Albert MOZZATTI – Danièle REYNAUD – Alain CHARTIN

Absents excusés : Nicole DJIANN - Yannick MARCHAL – Daniel MORSELLI – Stéphanie PREVOST – Corinne LARCHER

Absents non excusés : Eric BOISSIN – Grégory THERAUBE

Procurations : Nicole DJIANN à Jean-Pierre LAPORTE – Yannick MARCHAL à Dominique POUGET TIRION – Daniel MORSELLI à Roger HALEGOUET – Stéphanie PREVOST à Martine CARRIER – Corinne LARCHER à Alain CHARTIN

Secrétaire de séance : Lysiane FREMON

Ordre du Jour

Approbation du procès-verbal du conseil municipal précédent

Approuvé à l'unanimité

I. Décision modificative n° 1 au budget principal

Décision modificative suite décision d'un prélèvement inattendu de l'Etat sur les taxes foncières

Jean-Luc Sautel : il y aura-t-il une incidence sur le budget

Martine Carrier : non pas d'incidence mais obligation d'informer le conseil

Approuvé à l'unanimité

Questions diverses

- Distribution des colis de Noël

Le Maire fait lecture des cartes de remerciements des personnes âgées heureuses de recevoir leur colis de Noël.

Il déplore que les trois conseillers de l'opposition du collectif Egal n'aient pas participé à cette opération et que c'est aussi un devoir des élus

- Campagne VTT (Thierry)

Suite à plusieurs réunions avec différents intervenants la SPL (syndicat d'initiative) propose des boucles de circuits VTT.

Notre commune, dans cette réflexion, serait dotée de 4 boucles de départ, elle est donc pressentie pour devenir ville de départ. Pour obtenir ce label, il est nécessaire de fournir un équipement minimum (WC, points d'eau, tables etc.) la liste est longue mais il ne sera pas obligatoire de tout faire.

Néanmoins, pour avoir un positionnement attractif, notre investissement se situerait entre 5 et 10 000€.

Cette dépense est subventionnée à hauteur de 55% par l'ADME.

Si l'investissement est supérieur à 30 000€ la région apporte son soutien jusque 80%. Pour ce faire la SPL envisageait d'additionner l'ensemble des projets communaux. Nous vous proposons, sans engagement, de poursuivre la réflexion avec la SPL.

Jean-Luc Sautel : je ne vois pas l'intérêt de placer ces dispositifs en pleine nature mais plutôt dans les gites

Roger Halegouet : il faut profiter des subventions pour aménager Julienne Marcy et améliorer les toilettes publiques

Dominique Pouget-Tirion : les points d'eau sont coupés l'été en cas de restriction

Thierry Berres : il suffit d'équiper ces fontaines de boutons poussoirs

Jean-Luc Sautel : les pistes concerneront les touristes ou non ?

Thierry Berres : non pas seulement que pour les touristes

Jean-Luc Sautel : possibilité de louer des VTT ?

Thierry Berres : non pas pour l'instant seuls sont proposés des VTC électriques

Martine Carrier : si nous nous engageons dans cette opération pourra-t-on se retirer ensuite ?

Thierry Berres : non il faut décider avant de s'inscrire

Le Maire : cet engagement conditionne-t-il l'entretien des pistes ?

Thierry Berres : Il existe déjà des conventions d'entretien entre la CDC et certaines communes. En ce qui nous concerne, nous n'en avons pas et cela ne va pas changer. Ces circuits se font sur des sentiers existants.

Le Maire : cela peut-être une opportunité d'aménager des toilettes modernes. Celles du parking de l'école sont fermées à cause de graves dégradations volontaires, celles de la SAR sont salies volontairement, les toilettes de Julienne Marcy sont entretenues également par l'association La Pequelette et enfin le WC du marché doit être changé. Les cabines toilettes comme celles de Joyeuse coûtent très chers.

Le Maire : Il serait intéressant que la SPL nous transmette une synthèse explicative de cette campagne que je puisse la communiquer à l'ensemble du Conseil

- Divers tarifs en vigueur

Certains tarifs de location de salles, du mobilier, de l'occupation des emplacements du marché, des concessions funéraires n'ont pas été réactualisés depuis 2017 ou 2018.

Faut-il délibérer pour actualiser ces tarifs ?

Le conseil est partagé sur la question mais il ressort du débat et du tour de table de revoir éventuellement les tarifs du marché et des concessions funéraires. Une commission se réunira pour faire des propositions.

- Réunion publique vendredi 19 janvier 2024

Le Maire informe le Conseil qu'une réunion publique sur le thème « La transition Energétique mythes et réalités – Que vont devenir nos Gras » est organisée par l'association Païolive salle polyvalente à Lablachère le vendredi 19 janvier 2024 à 20h00

Un débat sur les énergies renouvelables et les enjeux locaux est ouvert.

Jean-Luc Sautel : je voudrai bien participer à cette réunion mais je ne vois pas comment faire évoluer les avis

Le Maire : il faut y aller pour s'instruire il n'y a pas d'obligation d'intervenir

Thierry Berres : si j'entends une contre-vérité j'interviendrai

Alain Chartin : On doit reconnaître qu'il y a urgence mais l'homme a du mal à changer ses habitudes. Beaucoup de mes voisins m'interpellent au niveau de l'environnement (poteaux, fils électriques ...)

Thierry Berres : je précise que c'est la multiplication des projets photovoltaïques qui inquiètent les intervenants mais que techniquement (capacité électrique, transformateur) tout ne pourra se faire à part éventuellement Serre de Varlet qui s'est positionné en premier

- Nouveaux horaires de la poste

Les nouveaux horaires du bureau de poste de Lablachère évoluent à partir du 11 mars 2024 : la poste sera ouverte de 14h00 à 16h30 lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

- Départ de Cécile

Cécile Guigon quitte la mairie pour aller travailler à la piscine La Perle d'Eau. Il sera organisé une petite cérémonie de départ jeudi 25 janvier 2024 à 17h00 au cours de laquelle il lui sera remis un cadeau.

Le Maire remercie Cécile pour le travail qu'elle a réalisé à la mairie et lui souhaite une bonne adaptation dans son nouvel emploi.

- Bulletin annuel

Le bulletin annuel est en cours de distribution. Un exemplaire est remis aux participants du conseil.

Il a été financé par les commerçants et artisans locaux ce qui a permis de diminuer drastiquement le coût par rapport à un prestataire professionnel. Le Maire remercie sincèrement les acteurs qui ont participé à la création de ce bulletin.

Tour de table

Martine CARRIER : nous commençons la préparation du budget

Dominique POUGET TIRION : les travaux du Brujas progressent bien – nous sommes arrivés à la Croisette

Thierry BERRES : la rue de la Merle est fermée pour travaux. Les pompiers ont-ils été informés de cet arrêté de fermeture

Le Maire : les dispositifs des communes comme la nôtre ne permet pas une information instantanée aux services pompiers et gendarmerie

Brigitte QUERE : Marie qui a récemment démissionné de son poste de secrétaire sera-t-elle remplacée ?

Le Maire : oui les démarches seront réalisées cette semaine

Régine MARCY : aucune observation

Albert MOZZATTI : les abords du local de l'ADMR font l'objet tous les jours d'incivilités (canettes de bière, détritres, dégradations de la boîte aux lettres...)

Le Maire : il se posera un jour la nécessité de mettre en place des caméras. En attendant j'en ferai part à la Gendarmerie

Alain CHARTIN : avez-vous eu des propositions pour l'occupation de l'ancienne caserne de pompiers ?

Le Maire : rien d'officiel, une association et un kiné mais sans formalisme – en attendant une décision du conseil, le local sera loué provisoirement à La Beaume-en-Musique

Jean-Luc SAUTEL : les compteurs de sectorisation sont-ils en place ? si oui des essais ont-ils été réalisés ?

Dominique Pouget-Tirion : oui les compteurs sont en place. La campagne de recherche de fuites la nuit sera lancée au printemps

Roger HALEGOUET : afin de remplacer Cécile pour l'entretien de la mairie, les salles communales et la bibliothèque j'ai demandé plusieurs devis.

L'accompagnement du car scolaire cessera en juin et API (repas de la cantine) se chargera du portage des repas dans les prochains mois.

L'origine de la fuite du toit de l'école publique semble avoir été identifiée et en passe d'être résolue. La chaudière qui est tombée en panne le 10 janvier 2024 a été réparée. 40 repas ont été servis ce jour-là et les autres ont été remboursés aux familles dont les enfants ont été invités à rester chez eux par les enseignants.

Danièle REYNAUD : aucune observation

Lysiane FREMON : aucune observation

Le Maire donne la parole aux spectateurs avant de clôturer la séance par un petit moment convivial

La séance est levée à 20 heures 30

Jean Pierre LAPORTE

Maire



Lysiane FREMON

Secrétaire de séance